

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 29

Artikel: Nos chansons populaires
Autor: Rossat, Arthur
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haesenstéin & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOS CHANSONS POPULAIRES

A l'occasion de la Fête fédérale de chant, qui se célèbre ces jours-ci à Neuchâtel, M. Arthur Rossat, président de la Commission des chansons populaires de la Suisse romande, publie dans le *Journal de Fête de la Schweiz. Musikzeitung u. Sängerbilatt*, une intéressante étude sur nos chansons populaires romandes. Nous en extrayons ce qui suit :

PAR sa situation géographique, notre petite patrie romande participe à la fois de la culture française et de la culture allemande ; et justement au point de vue de la chanson populaire, elle est le trait-d'union entre deux genres fort distincts : le *lied allemand*, tour à tour sentimental, naïf, familier, rêveur, triste ou mélancolique, fait pour être chanté à deux ou trois voix, et la *chanson française*, gaie, vive, frondeuse, satirique ou grivoise, qui se chante en solo, mais a toujours son refrain, répété par l'assistance. Ces deux genres coexistent chez nous ; bien plus, ils se pénètrent et se confondent. Il n'y a en effet qu'en Suisse romande qu'on entende chanter des paroles françaises sur des mélodies allemandes ; et l'on sait que beaucoup de nos poètes nationaux, J. Olivier (*Helvétienne*), E. Rambert (*Salut glaciers sublimes*), Vuy (*Le Rhin suisse*), H. Warnéry (*Quand nous allions tous deux*), et tant d'autres, ont à dessein écrit des poèmes patriotiques ou des romances sur des airs allemands.

Quel est le contenu de nos chansons populaires ? Que chante notre peuple ?

Une chose frappe tout d'abord : c'est la place considérable, prépondérante, qu'occupe dans notre répertoire populaire la *chanson patriotique*. Il ne s'agit pas ici des airs nationaux, des chœurs patriotiques chantés dans nos écoles ou par nos sociétés chorales ; non, j'entends ces airs que l'on entonne dans toutes nos réunions, nos fêtes villageoises, ces airs qui font partie intégrante de notre vie nationale, dont ils sont la manifestation naturelle et obligée. Tous nos cantons ont les leurs propres ; mais, dans ce domaine, c'est Vaud qui occupe le premier rang, car il possède à lui seul plus de chansons patriotiques que tous les autres cantons romands réunis. Cela tient aux circonstances historiques et politiques qui ont précédé et suivi la proclamation de son indépendance, aux événements de 1798 (République lémannique), 1803 (Acte de Médiation), 1815 (Pacte fédéral). C'est à cette époque que naquirent ces chants vibrants d'enthousiasme et de patriotisme, qui sont encore si vivaces dans le pays (*Le Canton de Vaud beau*, *L'Hymne vaudois*, *Po la fita dau quatorze*, etc.). Fiers d'être devenus des citoyens indépendants, pleins d'amour pour cette Helvétie dont ils avaient été si longtemps séparés, les poètes vaudois de l'époque donnèrent libre cours aux sentiments de joie, d'orgueil et d'enthousiasme dont leurs cœurs débordaient. Tous ces chants expriment un amour profond pour la patrie, en même temps qu'une con-

fiance robuste et inébranlable dans sa force, dans son armée, dans le courage et la valeur de ses enfants.

Sans justice
Un tyran viendrait-il chez nous
A la Suisse
Apprendre à courber les genoux ;
La terre étonnée
Verrait son armée
Tomber sous nos coups !

On le voit, à ce genre patriotique se rattachent les *chansons militaires*, très nombreuses aussi, dans lesquelles on vante les vertus guerrières et la vaillance de nos troupiers : artilleurs, carabiniers, grenadiers, voltigeurs, mousquetaires, etc., lesquels n'attendent qu'un signal pour mettre en déroute et pulvériser les insensés qui oseraient venir « se crocher à eux » ! On reconnaît bien là le patriotisme tant soit peu cocardier de nos braves Vaudois !

Hélas ! il ne suffit pas d'avoir le cœur rempli d'enthousiasme pour faire de beaux vers ! Le résultat ne répondit pas toujours à tant de généreux efforts, et dans les chansons de l'époque on retrouve pas mal de vers de mirilton ! Qu'importe, après tout ! Le cœur était sincère ; on n'y regardait pas de si près, et le bon public, empoigné, accueillait avec transports telle production qui nous fait sourire aujourd'hui, mais que lui trouvait fort belle.

Il arriva même que certains poètes, remplis de bonnes intentions, mais à court d'inspiration, transformèrent simplement d'anciennes chansons françaises pour les adapter tant bien que mal à notre pays. Voici un exemple typique, que je copie d'un vieux chansonnier trouvé à Gryon, datant de 1800-1820. Dans le texte original, il s'agit de marins bretons qui se préparent à donner la chasse à un navire ennemi. Cela n'a pas empêché un brave patriote, qui a remplacé « matelots » par « grenadiers », et « bretons » par « vaudois », et qui s'écrie :

Quand nous sommes entrés en campagne
En qualité de grenadiers,
Le capitaine qui nous commande
C'est un Vaudois de nation.
Dedans l'Isle-la-Blanche par assurance
Où nous avons été mouiller,
Le capitaine vient nous dire :
Vaudois, il nous faut lever l'ancre
Et promptement nous embarquer. . . .

Et ainsi de suite !... Je n'insisterai pas davantage sur ces chansons patriotiques, domaine qui nous appartient en propre, et auquel des Suisses seuls ont collaboré.

A côté de cela, on rencontre dans notre pays une quantité considérable d'autres chansons de genres très divers, qui nous viennent surtout de France, et qui se sont répandues depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.

Je laisse complètement de côté les *chansons à boire*, les *chansons grivoises*, les *satires* ; de même les *chansons de métiers*, puis les *rondes d'enfants*, les *berceuses*, etc., dont je n'ai pas le temps de parler.

Je citerai pour mémoire aussi les *noëls*, les

chants de fêtes religieuses, les *complaintes*, qui apparaissent surtout dans les cantons catholiques, et dont j'ai pu faire, dans le Jura bernois, une abondante moisson, tant en français qu'en patois. Ils existent aussi à Fribourg et dans le Valais, et c'est parmi eux que se retrouvent quelques-unes des plus antiques chansons que la tradition nous ait conservées.

On pourrait croire qu'à la campagne les sujets champêtres devraient produire bien des chansons. Il n'en est rien. Le paysan ne chante pas les fenaisons, les moissons, les vendanges, le labourage, les semailles. Il ne sent pas la poésie de ces travaux qui, exigeant un redoublement de peines et une activité acharnée, sont plutôt une corvée pour lui. Il n'en est pas moins un sentimental ; il est poète à sa manière. Voilà qui explique le succès durable des *chansons d'amour*. Or quel sujet plus varié que cet amour dont on a dit :

Qui que tu sois, voici ton maître ;
Il l'est, le fut ou le doit être ;

Sur ce thème, le répertoire populaire est loin d'être pauvre ou monotone. Il serait facile de montrer que, par la grandeur et la beauté des sentiments, plusieurs de ces chants populaires sont de purs chefs-d'œuvre qui ont à peine leur équivalent dans la littérature artistique.

La plupart de nos chansons populaires — sauf, bien entendu, nos chants patriotiques suisses — nous sont venues de la France. Comment se sont-elles propagées jusque dans nos villages les plus éloignés ?

Ici, plusieurs facteurs entrent en jeu. C'est d'abord le *service militaire*, que pendant si longtemps nos régiments suisses firent en France, et qui contribua à introduire dans nos campagnes bon nombre de chansons purement françaises, apprises dans les villes de garnison, celles de Napoléon, entre autres, qui sans cela nous seraient peut-être demeurées étrangères.

Un autre facteur d'expansion des chansons, ce sont les ouvriers faisant leur *tour de France*. Pendant les quelques années que durait ce voyage des *compagnons*, ils apprenaient, outre les chansons de métiers assez nombreuses, une foule d'airs qu'ils rapportaient des contrées où ils avaient séjourné.

Dans le temps, c'était la mode de prendre à la maison et de faire travailler à la journée les *tailleurs, couturiers, lingères, cordonniers, selliers*, etc., et tous ces artisans ont aussi eu leur bonne part dans cette dispersion du répertoire populaire ; car il était de tradition qu'ils fussent savoir par cœur un grand nombre de chansons.

Chez nous, en Suisse, où l'instruction populaire a toujours été en honneur, un grand nombre de ces vieux soldats, compagnons et ouvriers prirent soin de noter leur répertoire dans des *chansonniers manuscrits*, qui, lorsque nous avons la bonne fortune de les retrouver, nous sont d'un précieux concours. Rien de plus plaisant quelquefois que ces vieux cahiers, où

l'on rencontre de tout : faits historiques, événements joyeux ou tristes, remèdes pour les gens ou les bêtes, recueils de lois, chansons, etc. J'ai dépouillé un manuscrit de 1791, de Trient (Valais), qui débute par un traité de grammaire et d'orthographe, donne le livret, puis une formule pour faire l'encre, puis une liste des arrêts souverains du Valais de 1597 à 1773. Au milieu de tout cela, une série d'une cinquantaine de très vieilles chansons, que je n'ai retrouvées nulle part ailleurs, et qui, sans ce bienheureux manuscrit, seraient complètement perdues.

De nos jours, les chansonniers sont assez nombreux; ce sont surtout les jeunes filles qui les écrivent. Ce qu'on y rencontre principalement ce sont des romances plus ou moins modernes, la plupart déjà imprimées, et qui ont eu leur grande vogue de 1840 à 1860; il en est qui sont dans tous les cahiers sans exception, de Porrentruy à Genève et Sion : *Gentille batelière, laisse là ton bateau....* — *Viens, belle nuit, me couvrir de ton ombre....* — *Un beau navire à la riche carène....* — *Montagnes des Pyrénées, vous êtes mes amours....*, etc.

Par malheur, les vieux chansonniers disparaissent. C'est pour remédier à cet état de choses que la Commission des chansons populaires s'est mise à l'œuvre. Après bien des courses et des recherches souvent pénibles, j'ai recueilli et copié environ 2500 chansons et 1500 mélodies. Puissent nos concitoyens comprendre notre but patriotique et nous aider à le réaliser, et puissent toutes les bonnes volontés réunies contribuer ainsi à conserver pieusement et à perpétuer dans notre pays romand notre inestimable trésor de vieilles chansons populaires.

ARTHUR ROSSAT.

Grâce à papa. — Un major passait la revue de son bataillon. Il aperçut un soldat dont la tunique était fort sale.

— On ne m'aurait jamais vu en pareil état quand j'étais simple soldat! fait le major, fort en colère.

— Je le crois, major, répond le fantassin, mais y faut dire aussi que mossieu votre père était teinturier-dégraisseur.

Un scandale. — On donnait au théâtre de ... une pièce nouvelle d'un auteur de la localité. Les amis de ce dernier furent introduits dans la salle avant l'heure d'ouverture des portes.

Lorsque le public put pénétrer dans la salle, un spectateur voyant les personnes qui déjà y étaient installées, s'écria, furieux :

— C'est un scandale qu'on laisse ainsi emplir la salle avant qu'il n'y ait personne d'entré.

VENEZ DONC NOUS VOIR!

En ce temps de canicules, tous ceux qui le peuvent — les veinards! — prennent la clef des champs. Ils s'en vont à la campagne, à la montagne, aux eaux, à la mer, chacun selon son goût.

Et tous ceux qui partent font naturellement des invitations à leurs amis et connaissances: « Vous viendrez nous voir, n'est-ce pas? On compte sur vous! »

Heureusement que les circonstances ou la bienséance empêchent la plupart de ces « invités » de se rendre à la convocation, sans cela leurs imprudents amphitryons goûteraient fort peu le repos des champs et le privilège trop rare de « se changer les idées », comme on dit, et de voir d'autres visages.

Il est bon de modifier quelquefois son cadre, ne fût-ce que pour quelques jours. D'autres lieux, d'autres pensées, d'autres visages. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, des personnes à qui vous lie une affection particulière, parents et amis intimes; celles-là ne fatiguent jamais.

En général, les visites qui vous agréent le

moins sont celles qui restent le plus; on ne leur peut voir les talons: Chaque jour, elles s'excusent d'abuser de votre hospitalité et vous annoncent leur départ pour le lendemain. Mais c'est toujours pour... « demain ».

Ecoutez, à ce propos, l'*Invitation méridionale*, où Gustave Nadaud plaisante gentiment les Méridionaux.

Voulez-vous faire un bon dîner?
Venez chez nous à la campagne;
Allons, laissez-moi vous mener
Dans un vrai pays de cocagne.

Vous prenez le chemin de fer
De Lyon-Méditerranée:

Vous sentez l'odeur de la mer
Le lendemain, dans la journée.

Mon castel est là-haut, là-haut;
Mais attendez pour me comprendre;
Point de fatigue, point de chaud,
Pour y monter, il faut descendre.

Ciel toujours bleu, prés toujours verts,
Fruits toujours mûrs, fleurs toujours fraîches.
Jamais d'étés, jamais d'hivers;
Puis quelles chasses, quelles pêches!

On n'a pas besoin d'hameçons,
De chiens, de fusils, de costumes;
Nos rivières sont tout poissons,
Et nos plaines tout poil et plumes.

Dans nos buissons vous ne trouvez
Que grives et tourterelles;
Nos truffes sont de gros pavés,
Nos champignons sont des ombrelles.

Avec la main nous attrapons
Les bartavelles, les outardes;
Tous nos poulets naissent chapons,
Toutes nos poules sont poulardes.

Nous avons des vins excitants
Qui chantent l'amour et la gloire,
Il faut les conserver cent ans
Avant de songer à les boire.

Puis quel service, quel éclat!
Nous avons des chefs, des artistes
Qui mettent les deux mains au plat
Comme à la bouche les dentistes

Enfin, c'est le pays des dieux
Que la langue ne peut décrire.
Vous ne me croyez pas? Tant mieux!
Croyez ce que je vais vous dire:

Une famille de Paimbœuf
Vint dîner chez ma tante Isaure,
En mil-sept-cent-nonante-neuf...
Eh bien... elle y demeure encore!

Entendu en passant. — A Paris, 9 heures du soir. Une étoile brille entre toutes au firmament.

— Belle étoile, dit un garçon de peine qui venait de fermer le magasin.

— Oui, répond son camarade, l'étoile scolaire.

— On dit étoile polaire, reprend le premier.
Et c'était Jupiter qui resplendissait au ciel du Midi!

PFOU! PFOU!

Aou tin dai bailli, lai iavai assebin des grué.
Ora ne lai ya pemin dé bailli, ma on paou vaïre enco quauque grué — dai zosi, bin sù — ne faut pas parlâ dai zotrè. Adon lo bailli l'avai on cousenaï, que l'étaï assebin son valet de chambre, coumin dian tsi lè monsu; et cé cô l'avai onna bounamie qu'étaï dza tan crouïe tant que n'a fenna; l'in fasaï vere de toté le sorté à s'nommo, que n'étaï portant pâ onco s'nommo. Pensa vo vaï qu'on iadzo, clia serpin vin à la couzena; lai iavai onna grue su lo fû et cin chintai rudo bon, et ma gaillarda a volliu avai una piauta de clia dzenellie; n'y a pâ eu dé nani; l'a fallu la lai bailli, et lo pouro couzenâ l'avai rudo pouaire dé cin que deraï lo bailli, et onco que lai avai avoué lli on grand monsu por soupâ. Adan Samuiet intra avoué sa bite que n'avai qu'onna piauta.

— Què-te cin, que lai di lo bailli? Qua tou fé de l'ôtra couésse?

— Oh! monsu lo bailli, n'in avai min d'ôtra; cliiau bite n'an qu'onna piauta per chaâtre.

— Ah! n'an qu'onna piauta, et bin lè bon!

Et lo bailli fé semblant dé crére clia dzentie. Ma lo matin, qu'on ne véiaï pâ enco bin bi, lo bailli vin revèlli son volet et lai di:

— Vin vaï ora; no volliiein allâ vère sé lè zosi n'an qu'onna piauta.

Et l'avai on pouchin dordon din la man, et lo pouro Samuiet, vo pensâ coumin grulâva.

Et lo bailli lai desai adi:

— Vai! Vai! t'è vâ vère se n'an qu'onna piauta.

Et lèvava dza son dordon por fière su lo pouro Samuiet. Ma quand lè qué son vegniu ya que le dyan la Golhie, m'inleva sé toté cliiau bité n'étan pas rin que su onna piaute, porqué lè dinsé qué dorman, à cin que dian.

— Vo vaidé bin, monsu lo bailli, n'an qu'onna piauta! lai de Samuiet tot conteint.

— Te va vairé cin! lai repond lo bailli.

Et ye fâ: Pfoù! pfoù, et vaïte que toté lè bité via sulé duve piaute.

— Te vai ora! se n'an pa due piauté, fa lo bailli.

— Ah! monsu lo bailli, se vo zavai fé: Pfoù! pfoù! ierané, l'arai bin sù retrova sa piauta!

Le paradis des dames. — Une vieille femme demandait à Mahomet ce qu'il fallait faire pour gagner le paradis.

— Ma mie, dit-il, le paradis n'est pas pour les vieilles.

Sur quoi, la vieille s'étant mise à pleurer, le prophète ajouta:

— Console-toi; s'il n'y a point de vieilles au paradis, c'est qu'elles rajeunissent toutes en y entrant.

FRANÇAIS D'OUTRE-RHIN

DÉCIDÉMENT, les maisons allemandes qui veulent lancer leurs produits en pays de langue française seraient bien inspirées en chargeant de la traduction de leurs prospectus une personne sachant cette langue.

Il y a de ces traductions vraiment inconcevables. Le *Conteur* en a déjà reproduit quelques exemples. En voici un nouveau. Il s'agit d'un produit — vraiment très recommandable, au dire d'une personne qui en a usé, et pas cher — pour le nettoyage des objets d'or, d'argent, d'alliages, de nickel, de cuivre et d'autres métaux « sans l'usage d'une brosse, sans quelque travail ».

Voici le prospectus délivré à tout acheteur de cet article, pour lui enseigner la façon de s'en servir:

Mode d'emploi.

« On met dans un baquet de bois ou de papier-maché, aussi de faïence, remplis d'eau chaude, la *Plaque Wotan*.

» Par 5 litres d'eau on ajoute 200 grammes de soude.

» Les objets d'argent, d'or ou de nickel que l'on veut nettoyer par la plaque sont mis dans le bain. — Il faut bien faire attention qu'une partie des objets soit en contact avec la plaque.

» Le procédé dure seulement une minute. Après cela on rince les objets dans de l'eau propre et chaude; on les essie bien. — Les objets même été auparavant très sales et oxydés réapparaissent dans leur pur brillant.

» Prendre garde à nettoyer des métaux rouges et des métaux blancs chaque pour soi mêmes.

» La *Plaque Wotan* conserve même après un long usage toute sa force.

» La *Plaque Wotan* n'attaque les objets et le métal point du tout.